

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

BUREAUX: Rue Nain, 1.
Roubaix, Tourcoing:
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

Le Nord de la France:
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Réglin, Libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, placés de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Économiste; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Ce numéro a un supplément
ROUBAIX, 11 FÉVRIER 1870

Pendant que l'émeute tire à sa fin et que les perturbateurs convaincus de leur impuissance, renoncent à leurs projets devant la réprobation publique, voici que certains membres de l'extrême gauche cherchent à faire diversion à la défaite de leurs amis, en provoquant des tempêtes au sein du Corps législatif par des violences excessives. C'est toujours le même système. On n'a pas encore le courage, ainsi que nous le faisons ressortir hier, d'accepter la solidarité des barricadiers, encore moins celui de combattre à leurs côtés; mais sous prétexte de légalité et d'esprit de conciliation, on couvre sans péril leur retraite.

M. Jules Ferry s'est chargé, mercredi, de cette mission, en formulant contre le cabinet et contre tous les représentants de l'autorité, y compris la magistrature, les plus inqualifiables attaques. Sous le spécieux prétexte que deux réunions, dites privées, bien qu'elles fussent constituées avec tous les caractères des réunions publiques, avaient été dissoutes, dans la soirée du 8, par ordre de la police, M. Ferry s'est livré contre le ministère à de véritables invectives. Voulaient-ils raviver l'émeute expirante au dehors? Il nous répugnerait trop de le supposer. Mais on trouverait difficilement une autre cause plausible à ses inconvenances de langage et à ses attaques. M. Chevandier de Valdrôme a répondu en d'excellents termes à l'étrange sortie de M. Ferry, voulant encore établir que la dissolution des réunions, à l'heure même où l'émeute troublait la rue, n'était qu'une provocation au désordre imaginée par le Pouvoir. M. le ministre de l'intérieur a prouvé qu'en vertu de la loi du 6 juin 1868, le préfet de police avait non-seulement le droit mais le devoir de dissoudre les réunions qu'il jugeait de nature à troubler l'ordre. On a interdit le 8 au soir trois réunions, dites privées, en vertu des articles 1, 2 et 3 de la loi du 10 avril 1834, parce que ces réunions qui ont lieu, depuis plusieurs mois, aux mêmes jours, dans le même lieu, avaient tous les caractères d'une association non autorisée. Il en est sorti plus d'une fois des excitations qui ont troublé la paix dans la rue. C'est ainsi que le 30 janvier, M. Flourens, en sortant d'une de ces réunions, a parcouru les rues à la tête d'un rassemblement tumultueux et a provoqué du désordre. Voilà pourquoi

et en vertu de quel droit on a fait dissoudre ces réunions.

Battu ainsi, la loi à la main, c'est alors que M. Jules Ferry a mis dehors pour ainsi dire de parti pris, les violences qu'il avait préparées. Soutenu par MM. Gambetta et Pelletan il est sorti de la discussion pour se jeter dans un tel système de personnalités que la presque unanimité de la chambre a couvert sa voix de rappels à l'ordre indignés. M. le garde des sceaux a pu prouver de nouveau néanmoins à MM. Jules Ferry et Pelletan, que ces prétendues réunions privées destinées à calmer les esprits, n'étaient, au contraire, que de vraies réunions publiques, dans lesquelles les passions les plus anarchiques étaient hautement excitées, et cela au moment même où de misérables insensés troublaient matériellement l'ordre de la rue. Mais nous ne nous arrêterons pas d'avantage sur ces affligeants détails, que les comptes rendus officiels de la dernière séance font suffisamment connaître. Nous ne caractériserons pas même les paroles audacieuses de M. Jules Ferry disant que la magistrature était avilie. Nous n'avons voulu qu'établir le rôle détestable joué par certains orateurs qui, tout en reprochant au Pouvoir ses provocations, ne songent eux-mêmes qu'à attirer criminellement l'incendie.

J. REBOUX

Les incidents regrettables qui ont marqué les dernières journées ont distrahit la presse politique de l'appréciation des résultats des élections qui ont eu lieu dans les départements de l'Isère, de l'Aude et de l'Ille-et-Vilaine pour le remplacement de leurs députés invalidés. Ces votes nouveaux méritent cependant quelque attention, non que le changement ou le maintien des personnes pût avoir une portée politique réelle, mais parce que les conditions de sincérité dans lesquelles s'est exercé le droit de représentation ont produit l'effet qu'on en attendait.

Dans l'Isère, M. Marion a été réélu avec une majorité considérable. Nous n'avons à produire aucune objection contre ce fait. La Chambre devra, selon nous, s'incliner devant cette persistance des électeurs et témoigner le respect qui convient pour les décisions du suffrage universel, quelques regrettables qu'elles lui paraissent. Du reste, la décision qui a exclu M. Marion du Corps législatif n'émanait, à vrai dire, des députés eux-mêmes mais réellement de la compagnie des agents de change. Les députés n'éprouveront, par conséquent, aucune répugnance à revenir sur le premier vote.

Dans l'Aude, le vote acquis nous paraît plus particulièrement digne d'intérêt. Il démontre jusqu'à l'évidence l'impuissance personnelle des candidats qui étaient autrefois soutenus par l'administration, et achève de ruiner dans l'esprit des honnêtes gens, le système à jamais condamné, d'ailleurs, des candidatures officielles.

L'influence financière de M. Pereire, sa qualité d'administrateur du chemin de fer du Midi qui lui assurait dans ce département des sympathies intéressées, augmentent encore la signification de son échec. Le triomphe de M. Guiraud sanctionné par deux mille voix est donc un heureux présage pour la régularité des élections futures.

Quand au résultat du scrutin de la 2^e circonscription de l'Ille-et-Vilaine, il est aussi concluant. M. Rouxin, candidat patronné, avait obtenu, pour les élections générales, près de dix-sept mille voix. Le dernier scrutin lui a fait perdre plus de trois mille suffrages.

Ainsi, la nation répudiée de la façon la plus énergique toute pression qui tendrait à asservir ses volontés, et manifeste clairement son éloignement pour les détestables manœuvres électorales des précédentes administrations. — Guy-Raymond.

Correspondances Particulières du Journal de Roubaix.

Paris, Jeudi 10 Février.

La soirée d'hier a été moins agitée que la précédente. Dans les quartiers de la Villette et du Faubourg-du-Temple, il y a eu encore des rassemblements hostiles: des omnibus ont été renversés; mais ce ne furent que de grossières ébauches de barricades. Les sergents de ville et la garde de Paris suffirent pour rétablir la circulation. Il n'y a pas eu encore de coup de fusil tiré; le chapepot n'a pas parlé.

Le Journal des Débats constate comme un fait important, que sur certains points, la population s'est jointe aux agents de l'autorité pour avoir raison des émeutiers.

Nous avons vu de près les choses et les hommes aussi; pour nous, ces rassemblements se composent de trois éléments: il y a d'abord les curieux, les badauds, ces incorrigibles qui surgissent partout où il y a un spectacle, empressés à contempler le bien comme le mal, qui amuse toutscandale, moutons de Panurge de tous les temps. Il y a ensuite ceux qui, convaincus ou entraînés, seraient disposés à combattre, qui défendraient des barricades s'il y avait des barricades sérieuses, la plupart n'ayant rien à perdre, la plupart ennemis du gouvernement, par ce que le gouvernement, c'est le maître. Il y a enfin ces gens inconnus, les errants de toutes les grandes villes, sans feu ni lieu, les casseurs de vitres, les allumeurs de guerre civile, qui, trait-

teraient volontiers la propriété privée comme la propriété publique. Ce sont ceux-là qui font presque tout le mal et contre lesquels tous les citoyens devraient s'armer de triques, comme on l'a fait au mois de juin et hier dans certaines rues.

On dit que c'est la police qui fait ces émeutes circonscrites dans un ou deux quartiers: nous ne voulons pas le croire, pas plus que nous ne trouvons juste cette accusation lancée hier contre le ministère à la Chambre par l'opposition qui veut faire retomber sur le gouvernement la responsabilité des troubles de la capitale.

On espère que c'en est fini cette fois encore de ces scènes de désordres et que Paris sera tranquille la nuit prochaine dans tous les quartiers.

Des troubles ont eu lieu à Marseille, mais ils ont eu la même importance relative qu'à Paris: la population ne s'en est pas mêlée et les autorités locales ont eu facilement raison d'une bande d'émeutiers.

Le bal des Tuileries qui devait avoir lieu hier a été contremandé assez tard; le Journal officiel dit qu'une indisposition de l'Impératrice a été la cause de ce contre ordre. Le public a pensé que les événements de la capitale étaient plutôt la raison dominante.

Le Journal de Paris, confirme le démenti que j'avais déjà donné à la nouvelle de la nomination de M. Casimir Périer au poste d'ambassadeur à Berlin.

On prétend que M. Prévost-Paradol a annoncé comme certaine sa nomination comme ministre de France à Washington. J'ai entendu à la Chambre un ministre dire (dans un couloir) qu'il n'en savait rien. Le fait s'explique: M. Prévost-Paradol se propose d'aller en Amérique faire des conférences comme il en a fait en Ecosse; il sera donc non pas le ministre du gouvernement français, mais le ministre des conférences françaises.

Le prince Napoléon donnait avant-hier un grand dîner auquel assistaient plusieurs ministres: MM. Lebeuf, De Talhouët, Segris, de Parieu, et quelques députés. L'avis du prince sur la situation est que tous les hommes qui de près ou de loin touchent à la politique doivent soutenir le cabinet actuel.

Vous savez, car on l'a depuis un mois souvent répété, et cela a été dit encore hier au Corps législatif, que le ministère actuel est un ministère d'honnêtes gens. Un des ministres disait avant-hier dans un grand dîner officiel: « On dit que nous sommes un ministère de gens honnêtes, j'espère que nous aurons mieux bientôt: nous serons un ministère de gens vertueux. »

M. E. Ollivier est mieux en cour que ne l'a jamais été M. Rouher lui-même. Sa situation d'ailleurs est bien différente. M. Rouher fut souvent obligé de venir défendre devant les Chambres des idées qu'il avait combattues dans le Conseil des ministres; M. Ollivier s'est préparé

Le Nord de la France:
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

depuis dix ans, pour les fonctions qu'il remplit aujourd'hui. Ce qu'il défend en ce moment, c'est ce que l'année dernière il appelait « sa politique ». Hier à la Chambre, il disait: ce n'est pas pour l'ordre que nous combattons, car l'ordre ne peut être sérieusement menacé, c'est pour la liberté. Cette ardeur de fonder la liberté s'est allée à un sentiment dynastique, et nul n'a songé à élever contre quelques-uns de ses collègues une suspicion d'orléanisme. C'est pour cela évidemment qu'il a aux Tuileries un crédit qu'aucun de ses prédécesseurs n'a jamais pu conquérir.

Et puisque je vous parle d'orléanisme, permettez-moi de vous reproduire l'opinion que j'ai entendue formuler par un honorable député: « L'orléanisme n'est pas un parti, ce n'est pas un principe. On est légitimiste, on est républicain, par principe. L'orléanisme n'est qu'un accident. En 1830, on vit des légitimistes refuser de se rallier au gouvernement de Juillet; en 1831, les républicains protestèrent contre le coup d'Etat; mais en 1848 on ne vit pas les orléanistes politiques protester et rentrer dans la vie privée. Les orléanistes, ce sont les parlementaires, et vous voyez qu'ils sont en train de le prouver puisque le réveil de la vie parlementaire, les fait rentrer dans la carrière politique, avec un empressement qui semble surprendre leurs adversaires. »

On assure que M. Flourens a réussi à passer en Belgique. Voilà l'exemple que donnent ceux qui préchant la guerre civile: ils proclament qu'ils vont se faire tuer sur les barricades, et après avoir compromis leurs amis, ils ont soin de disparaître. La leçon n'est pas nouvelle, et malheureusement ne profitera pas plus que les autres.

Grande fête ce soir à l'Hôtel de Ville en l'honneur du Prince Napoléon.

CH. CAROT.

Bourse de Paris du 10 Février

La nuit dernière ayant été calme, la Bourse a pu aujourd'hui respirer à l'aise, et presque toutes les valeurs ont repris leurs cours de la liquidation dernière: le 3/0 a ouvert à 73.47 1/2 et ferme à 73.45; l'Italien a repris aussi dans la mesure de ses forces à 54.80. Cependant les Lombards et les Autrichiens surtout n'ont pas profité de la reprise; le dernier ne peut se relever de son précédent échec; sa recette continue d'être en diminution et sa réserve de 21 millions serait plus absorbée par les travaux d'art et la réparation de la voie. Le Suez à 340. Le public voudrait que la C^e publiât le tableau des recettes mensuelles.

Londres: 1/8 hausse.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 12 FÉVRIER 1870.

— 94 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

XLIV.

LES TRIOMPHE DE TRISTAN.

(Suite).

Il rentra chez lui brisé de fatigue, abîmé de honte et de douleur, et également convaincu de l'impuissance de son talent et de l'impossibilité de sa vengeance.

Son valet de chambre lui remit deux lettres: l'une était de M. Langien l'éditeur, l'autre de la comtesse de Montfermeil.

La première contenait le compte des frais d'annonces et des réclames avancés par l'éditeur. Le total se montait à 1,000 fr.; M. Langien faisait entendre qu'il lui serait agréable de ne pas rester longtemps à découvert de cette

somme, il se mettait d'ailleurs à la disposition de M. le comte de Beauregard pour une nouvelle publication.

La seconde lettre apprenait au jeune poète que madame la duchesse de Lavardac ayant à se plaindre de lui, on s'en rapportait à son tact pour éviter de la rencontrer dans la maison d'une personne qu'elle honorait de son amitié.

Tristan avait appris bien bien des choses en moins de trente-six heures: il se souvint alors qu'il les savait déjà.

Trois jours après, dix exemplaires de son livre avaient été vendus à des bibliomanes qui faisaient collection d'ouvrages morts-nés. Du reste, Réginald était déjà aussi complètement oublié que si on n'en avait jamais parlé de lui.

Par compensation, le roman philosophique de d'Orizy, qui avait paru en même temps que le poème de son jeune ami, était dans toutes les mains blanches, longues et effilées de la capitale. Les journaux et les revues en parlaient déjà avec enthousiasme. Le seul triomphe que Tristan eut obtenu, il l'ignorait: le baron d'Igornay et Simon avaient pleuré en lisant ses vers.

LXV

LES ANCIENS AMIS.

Les grandes épreuves de la vie ont donc

commencé pour le pauvre Tristan.

Une destinée honorable et paisible, l'affection vive et pure d'être simple et dévoués, l'estime traditionnelle de ses concitoyens, le bonheur obscur mais sans mélanges de faire le bien autour de lui, rien n'avait pu satisfaire son âme, dans laquelle une inquiétude naturelle s'agitait sans cesse auprès du remords: d'une première faute grave qu'il n'avait pas eu le courage d'expier. Né avec autant d'ambition que d'orgueil, et dominé par un sentiment de terreur, il n'avait pas su diriger son existence vers le port si sûr du repentir, et il n'avait pas compris qu'une grande renommée pouvait moins le garantir du blâme de ses semblables qu'une conduite complètement honnête et longuement austère. Convaincu à tort ou à raison que le crime qui avait marqué fatalement la première année de son adolescence serait tôt ou tard connu, il s'était dit que cette découverte passerait inaperçue s'il parvenait d'ici à à éblouir le monde par l'éclat d'une gloire incontestée. Dieu avec ses trésors de miséricorde, sa pitié et ses amis d'enfance avec leurs cœurs remplis de la plus indulgente pitié lui avaient paru un abri moins protecteur que le bruit de la foule autour d'un nom proclamé illustre par elle. Une demi-révélation de la bassesse humaine lui avait appris que le public se prosternerait facilement devant la célébrité quelle qu'elle soit; mais il n'avait pas su voir au-delà de cette vérité

commune, et le lendemain de tout succès était resté pour lui dans l'obscurité, car il ignorait que les hommes qui admirent avec la passion la plus aveugle, se réservent toujours le droit de juger plus tard, et qu'ils sont alors d'autant plus sévères qu'ils ont été plus faciles. L'enjouement se fatigue, l'envie qui avait rampé un jour se redresse triomphante et implacable, le temps qui, met chaque chose à sa place, réduit le mérite à sa juste valeur, et de la gloire rêvée il ne reste pas même l'oublié, car on s'est fait des ennemis de ceux qui étaient des indifférents.

Tristan s'est confié aux inspirations de son orgueil, et c'est dans son orgueil qu'il est frappé.

Il a prêté une oreille complaisante aux murmures de son égoïsme, et il s'est encore plus sacrifié lui-même qu'il n'a sacrifié ceux qu'il aimait, parce que ceux-là du moins, se consolent par la pensée qu'ils n'ont manqué à rien vis-à-vis de lui.

Il a voulu être indépendant des siens, et il a vainement recherché l'appui de sympathies étrangères.

Il a préféré aux saintes et durables extases du bonheur vrai, les joies éphémères de la vanité satisfaite, et chez lui la vanité de l'homme du monde a été aussi rudement atteinte que l'orgueil du poète.

Il a fallu que quelques heures pour dé-

truire l'œuvre de bien des jours, élevé au prix de bien des actions coupables.

Maintenant qu'il a perdu toute sa confiance en lui-même, se confiera-t-il, du moins, à l'indulgence de sa sœur et de ses amis? C'est ce que nous saurons bientôt.

L'enfant prodigue attendit qu'il fut gendarme de pourcentage pour venir se jeter aux pieds de son père; Tristan n'en est pas encore là.

Occupons-nous, pendant quelques instants, de Simon et du baron d'Igornay.

Celui-ci, qui n'aimait que les choses faites, et qui, d'ailleurs, ne se souciait pas de s'éterniser à Paris, ainsi qu'il l'avait dit, avait voulu aller chez Tristan aussitôt après sa visite à Rourachon. C'était Simon qui l'en avait empêché, en lui disant qu'il ne fallait pas jeter du trouble dans l'esprit du jeune poète au moment de la publication de son œuvre. D'Igornay quoique peu lettré, s'était rendu à cette raison; chez lui le cœur suppléait toujours à l'intelligence.

Il avait donc attendu et pour prendre patience, Simon et lui, après avoir lu et relu avec une admiration toujours croissante le poème de Tristan, avaient consacré tout leur temps à tâcher de s'enquérir de l'effort qu'il produisait dans le public.

Ils virent dans les journaux d'assez belles annonces et les réclames du pauvre Tristan.

Ils trouvèrent que c'était bien peu de chose que ces quelques lignes d'éloges,